Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

Herbert Schambeck : La dignité de l'homme dans l'enseignement de l'Eglise catholique

Bernard Dumont , le samedi 10 avril 2010

Autrichien, professeur de droit émérite, démocrate-chrétien et membre de l'Académie pontificale des Sciences sociales, l'auteur retrace la genèse de la récente christianisation des droits de l'homme. Les Pères ne saluaient l'éminente dignité humaine qu'en lien avec sa destinée divine, et saint Thomas justifiait la peine de mort par la déchéance de cette ordination (« Voilà qui est significatif de la lenteur du développement d'un sentiment du "juste humain", comme aussi de celle, plus tardive encore, de l'élaboration scientifique des droits de l'homme »). L'explication avancée pour ce « retard » est la suivante : l'Eglise était accrochée à l'idée monarchique de l'autorité et considérait donc les droits de l'homme comme une menace de désordre. C'est l'acceptation de l'idée démocratique, en pratique d'abord (le Ralliement), puis en théorie au cours du XXe siècle, qui a permis le retournement s'achevant à partir de Jean XXIII. Dès lors s'élabore une nouvelle doctrine, sur trois piliers : dignité naturelle imprescriptible de l'homme, démocratie, « valeurs ». Ce n'est qu'à la fin de cette brochure que son auteur en arrive à ce qui demeure problématique : « Il est […] indéniable que lorsque l'Eglise catholique reconnaît une valeur positive à la démocratie, elle n'ignore pas que la notion de "démocratie" est plurielle, et qu'elle se rapporte à des systèmes qui eux-mêmes sont très diversifiés ». […]

Le samedi 10 avril 2010 à 17:05 . Classé dans Bibliographies n. 107. Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le fils de commentaire (RSS). Les commentaires et pings ne sont plus permis.